

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
DIRECTION DE PROJET DE REALISATION  
DES INFRASTRUCTURES  
DE L'ECOLE MILITAIRE POLYTECHNIQUE**

**MISE EN DEMEURE N° 01  
EURL BORSATE**

L'entreprise **EURL BORSATE**, dont le siège social sis à la cite Sokra classe 39 Groupe propriétaire n°40 Rouissat wilaya de Ouargla, titulaire du marché N° **08/2022** du **14/11/2022**, portant sur les travaux de réalisation de huit (08) guérites + travaux de réalisation d'une soute à minutions, au niveau de Bordj El Bahri, est mis en demeure a cause de :

**- Non présentation de la caution de bonne exécution relative au contrat.**

Votre entreprise est tenue sous quinze jours de:

**- Présenter la caution de bonne exécution relative au contrat;**

Dans le cas où l'entreprise ne répond pas, dans le délai suscité à partir de la date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le **BOMOP**, les mesures coercitives édictées par la réglementation seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.